



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-02-007

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
09/02/2024

Date d'affichage :
09/02/2024

**OBJET : Suppression de 3
postes d'adjoint technique
principal de 2^{ème} classe**

L'an deux mille vingt-quatre
le quinze février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, RAGOBERT,
URBAIN.

Excusé : Monsieur PERRIER.

Absents : Mesdames GUÉRU et MARY, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Suite à l'avis du CST en date du 18 décembre 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de supprimer trois postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à
temps complet, (pour la création de trois postes d'adjoint technique principal
de 1^{ère} classe à temps complet, suite à l'avancement de grade des agents), à
compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait à Nançay, le 16 février 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 16 février 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :